

## RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE QUID DU PROJET DE LOI ?



Siège Social sans permanence:  
20 Rue Édouard Pailleron 75019 PARIS  
Siège Administratif :  
2 rue de Launay Sillay 44115 BASSE GOULAINÉ  
09 75 27 12 20 - [contact@anamaaf.org](mailto:contact@anamaaf.org)  
[www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)  
[www.facebook.com/anamaaf](https://www.facebook.com/anamaaf)



8 rue de la Croisette  
85320 CHATEAU GUIBERT  
07 82 61 44 49  
[secretairegeneral@casamaaf.org](mailto:secretairegeneral@casamaaf.org)



82 place d'Hautpoul  
81600 GAILLAC  
[www.safsolidaires.fr](http://www.safsolidaires.fr)  
[safsolidaires81@yahoo.fr](mailto:safsolidaires81@yahoo.fr)

Enfin, nos trois organisations attendent le projet de loi sur la réforme de la Protection de l'Enfance qui sera présenté au Conseil des Ministres le 16 juin prochain et auquel nous avons activement participé durant 3 années depuis le lancement de la concertation nationale initiée par Adrien TAQUET en Mars 2018 avec tous les acteurs départementaux et l'Agence Régionale de Santé.

Celui-ci actera, nous l'espérons, les avancées indispensables que nous avons défendues (SMIC à l'embauche – reconnaissance présomption innocence – suppression de la précarité salariale...) pour une vraie valorisation, attractivité du métier et une protection pour les 38 000 assistants familiaux au même titre que tout agent territorial et salarié de la protection sociale privée.

L'accueil familial en Protection de l'Enfance a très largement contribué et fait ses preuves dans sa mission y compris au cours de la crise sanitaire, et nous attendons de ce gouvernement qu'il mène cette réforme à son terme avant la fin de la mandature comme promis.

**STOP aux prétextes de la décentralisation pour sortir de la précarité, et assurer la relève d'une profession malmenée et en perte.**